



SERVICE ASSAINISSEMENT

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS :
DEMANDE DE CONTROLE DE RACCORDEMENT
AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Le contrôle de raccordement au réseau public, nécessitant une visite sur le terrain et effectué à la demande d'un usager fera l'objet d'une facturation (montant : 120 €).

Il y aura un délai minimum de 15 jours pour la visite de terrain. Afin de préparer la visite, les regards d'accès seront rendus accessibles.

Référence de la vente :

Notaire en charge de la vente :

Coordonnées du demandeur :

Nom - prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

N° téléphone :

E-mail :

N° SIRET :

Coordonnées de la personne présente lors de la visite :

Nom - prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° téléphone : E-mail :

Nom et adresse de facturation :

Nom - prénom :

Date et lieu de naissance (obligatoire) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Coordonnées du terrain :

Adresse :

Code postal : Commune :

Références cadastrales :

Nature du Bâtiment :

Maison individuelle Appartement Local professionnel Autres : Occupé oui non

Eau potable : Coupée Non coupée

A , le
(signature)

Notion RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont exclusivement utilisées par la Communauté de Communes de la Veyle pour le traitement de votre dossier. Ces données seront conservées 10 ans. Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles du 27/04/2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression des informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer par courriel à l'adresse direction@cc-laveyle.fr ou par courrier en justifiant de votre identité.